

Sommet de Saint Malo

Discours de Monsieur Jean JOUZEL, Vice-Président du GIEC, Groupe International d'Experts sur le Climat,

mercredi 29 octobre, matin

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de cette réunion de m'avoir invité. Il est important que les régions se mobilisent pour faire face au double défi de diminution drastique de nos émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au réchauffement climatique.

Je viens du monde académique et c'est à travers cette vision du monde scientifique que je vais aborder la question du réchauffement climatique en m'appuyant largement sur le diagnostic produit par le GIEC. On verra que beaucoup plus est nécessaire, mais c'est bien sur le diagnostic du GIEC que repose le protocole de Kyoto. C'est cela que je vais essayer de vous dire ou de vous redire.

Je commencerai par définir le GIEC. Tous les gouvernements de la planète ont signé la Convention Climat qui stipule qu'on doit stabiliser les gaz à effets de serre. Cette expertise, ils l'ont confiée il y a 20 ans au GIEC qui a produit 4 rapports, en 1990, 1995, 2001, 2007. Le prochain vient de démarrer, il sera publié en 2013 - 2014 et concernera les aspects socio-économiques du réchauffement climatique. Le GIEC a un bureau de 30 personnes dont le président est de nouveau Rajendra Pachauri de l'Inde.

C'est un peu compliqué un rapport du GIEC. Il y a un rapport complet, un rapport technique pour chacun des groupes et des rapports de synthèse, mais surtout ce qu'on appelle des « résumés pour décideurs » en français.

Il est important de comprendre que ces résumés sont approuvés lignes à lignes par les représentants des gouvernements. Il faut prendre adoption au sens fort car cela veut dire que ce sont ces mêmes représentants qui le portent à la Convention Climat et qui en font vraiment quelque chose d'extrêmement dynamique.

Nous avons une certitude : c'est nous qui modifions la composition de l'atmosphère de façon rapide et importante, c'est nous qui sommes à l'origine des 35 % d'augmentation pour le CO₂, plus que doublement pour le méthane, 15 à 20 % pour l'oxyde d'azote. De fait, la phrase approuvée à Paris l'an dernier, « le réchauffement est sans équivoque », est très importante. C'est un premier constat avec un réchauffement accéléré au cours des 50 dernières années. En moyenne globale, c'est plus d'1/10ème de degré au cours des



dernières décennies, près de 2/10ème de degrés au cours de la décennie 90. Cela peut sembler relativement minime un réchauffement de l'ordre du degré. Mais il y a beaucoup d'autres indicateurs : état de glace de mer en arctique, élévation du niveau de la mer...

Une autre question nous est posée : le lien entre l'augmentation de l'effet de serre et le réchauffement du climat. Cette question, elle est tout à fait légitime puisqu'elle interroge la communauté scientifique sur sa capacité à faire la part entre la variabilité naturelle du climat qui a toujours existé et qui existera toujours et celle liée éventuellement à l'action de l'homme. Notre réponse a été très claire : on pense qu'il y a 9 chances sur 10 pour que l'essentiel du réchauffement des dernières décennies soit effectivement lié aux activités humaines.

Si rien n'est fait nous devons nous préparer à un monde très différent. C'est un réchauffement moyen de 3 degrés. C'est un scénario où le gaz à effet de serre va augmenter mais de façon modérée. Dans nos régions, les réchauffements à attendre pourraient être de 4 à 5° avec une amplification très importante dans la région arctique. C'est là une échéance à 50-60 ans et les générations qui seront concernées sont déjà là. Les enfants qui ont aujourd'hui moins de 15 ans en verront les effets concrets. On ne peut même plus parler de génération future. Ces générations sont déjà là.

Je voulais également souligner que le climat des 20 prochaines années est déjà joué. Il ne dépend pas de nos émissions car il est largement tributaire des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère au cours des 50 dernières années. Par contre, plus on émet aujourd'hui, plus le réchauffement sera important dans la deuxième partie du 21ème siècle est c'est bien cela qu'il ne faut pas perdre de vue. C'est vraiment le climat de nos petits enfants que l'on prépare.

Les conséquences du réchauffement climatique seront très importantes. Cela passera par une diminution des précipitations combinée à une augmentation de l'évaporation rendant aigu le problème des ressources en eau. Cela concernera les périmètres aussi divers que Sud de l'Afrique, du Middle West américain, d'une partie de l'Amérique du Sud et bien sûr de tout le pourtour méditerranéen.

Dans certaines régions, c'est l'extinction des espèces qui sera l'urgence à laquelle faire face. La perte de diversité animale et végétale va devenir un enjeu grave.

Pour d'autres régions, cela va être le problème des cyclones, la perte des récifs coralliens et pour d'autres le problème de l'élévation du niveau de la mer. Ce sera la cas pour les deltas du Nil, du Niger. Cette évolution fera peser de redoutables menaces sur les économies locales du Bangladesh, du Vietnam, de la Chine, de l'Indonésie...

La vulnérabilité, elle est injuste en soi, comme cela a déjà été souligné par notre collègue de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Il est en effet beaucoup plus difficile de faire face à la vulnérabilité dans un pays quand il y a d'autres problèmes de développement liés à la pauvreté en général. La lutte contre le réchauffement climatique doit servir de levier au développement de l'ensemble des pays de la planète.

A cet égard les chiffres sont très parlants lorsque l'on se penche sur la vulnérabilité en eau. Les problèmes de gestion des ressources en eau seront accentués. En l'Asie du Sud Est par exemple, un milliard d'habitants dépendent pour leur approvisionnement en eau de ce qui se passe dans les massifs de l'Himalaya. Dans un premier temps les glaciers de haute altitude fondent, cela augmente plutôt les ressources en eau avec toutefois des risques de lacs glaciaires qui dévalent dans les vallées de façon très rapide. Mais à échéance de 20, 30, 40 ans, il y aura moins d'enneigement, moins de glaciers en haute altitude et des risques sérieux que des grandes rivières ou des grands fleuves de l'Asie du Sud-Est, l'Indus, le Brahmapoutre, et d'autres n'aient pratiquement plus d'alimentation en eau l'été.

Les vagues de chaleur auront un impact sur les rendements agricoles générant à leur tour des enjeux de santé publique, de malnutrition... Elles seront également accompagnées généralement tout ce qui est lié aux extrêmes thermiques : grands orages, aux feux... Ce sont des choses bien connues mais qu'il faut rappeler.

Je reviens ici au Protocole de Kyoto parce que fondamentalement c'est simplement du bon sens. On ne peut pas continuer l'augmentation d'effet de serre, on ne peut pas continuer à augmenter cette chaleur dans les basses couches de l'atmosphère en espérant qu'il ne se passera rien. Il faudrait qu'il y ait des mécanismes de compensation qui malheureusement ne se mettent pas en place. Au contraire, il y a des mécanismes d'amplification.

Par exemple, quand on augmente la température de l'océan, il y a plus de vapeur d'eau dans l'atmosphère. Or la vapeur d'eau est le premier gaz à effet de serre et cela augmente le réchauffement global. Il faut donc stabiliser l'effet de serre et cela, la convention climat l'a déjà bien compris dès 1992. Tous les pays ont signé cette convention climat qui dit tout simplement qu'il faut stabiliser l'effet de serre. Il faut arrêter d'augmenter de réchauffer dans les basses couches de l'atmosphère en appliquant des règles qui sont tout à fait raisonnables sur notre production agricole et avec cette notion de développement durable. Cette notion que cette stabilisation de l'effet de serre doit s'inscrire dans une dynamique de développement. Cela c'est très important.

Kyoto est un tout premier pas, c'était le titre de l'exposé.

Je pense qu'il faut commenter ce tableau qui vient du 4ème rapport du GIEC. Le premier point c'est l'idée que le réchauffement est inéluctable avec ses conséquences corollaires : élévation du niveau de la mer et autres événements climatiques extrêmes et destructurants... Si on regarde l'objectif de stabilisation qui est inscrit dans la convention climat, l'objectif européen d'une limitation à 2 degré est extrêmement ambitieux et c'est très bien. Il implique une division par trois de nos émissions d'ici 2050. Ce qui est discuté au sein du G8, c'est plus une augmentation de température limitée à 2 degré et demi, c'est une division par deux d'ici 2050. Cela nous permettra au mieux de limiter le réchauffement à 2 degré et demi.

On voit bien que c'est ce qu'il faut faire, ce serait mieux d'avoir un objectif de division par 3 qu'un objectif de division par 2. Mais il faut voir que dans les 2 cas, les 10 prochaines années vont être essentielles. On n'arrivera pas à diviser par deux ou par trois à horizon 2050 si les émissions globales n'ont pas commencé à diminuer d'ici 2015, 2020 au plus tard. C'est pourquoi les 10 prochaines années sont essentielles pour la lutte contre le réchauffement climatique. On ne peut pas espérer atteindre un objectif en 2050 si on n'a pas commencé à stabiliser les émissions dans une dizaine d'années puis à les diminuer à l'échelle planétaire.

Il y a un objectif européen qui suit les 3 fois 20. On en discute au niveau de l'Europe et j'espère et si possible avec une diminution de 30 % d'ici 2020, les autres 20 % c'est pour l'efficacité énergétique et puis également la production d'énergie renouvelable et j'ai l'espoir que ce paquet énergie climat soit ambitieux et mis en œuvre dès cette année.

Je rejoins Nicolas Hulot dans cette idée qu'on ne peut certainement pas remettre en route la machine économique sans intégrer pleinement dans le développement les aspects écologiques et environnementaux. Ce serait vraiment une erreur très importante que les oublier.

C'est vrai que la France a un objectif ambitieux, mais ce n'est qu'un objectif. La division par 4 à l'horizon de 2050 est inscrite dans la loi comme objectif. Il y a peu de gens qui le savent en France. Moi-même, je suis de ceux qui se sont beaucoup impliqués dans le Grenelle de l'environnement sur ces aspects liés au climat énergie. J'étais coresponsable du groupe avec Nicolas Stern et je pense que toutes les propositions du Grenelle de l'environnement sont très riches, très consensuelles, élaborées par différents collègues sur les aspects transport, énergie, urbanisme, habitation. On peut saluer la mise en route du Grenelle 1, mais c'est évidemment la deuxième partie de la deuxième loi Grenelle qui doit être importante, elle doit être ambitieuse. Elle sera, je l'espère, assez rapide et se traduira par une véritable ambition.

On comprend bien que l'agenda des politiques soit à court terme. Il faut toutefois que nos parlementaires aient une vision à long terme et à moyen terme de notre développement. Je rappelle, plus particulièrement à l'attention des régions, c'est que ce problème de limitation des gaz à effet de serre doit s'accompagner d'une adaptation absolument nécessaire. Il faut mettre en route les deux. Il ne faut pas que la nécessité d'adaptation masque l'absolue urgence de l'action dans la limitation des gaz à effet de serre.

C'est pour cela que le protocole de Kyoto n'est qu'un premier pas. On doit avoir à Copenhague un Après-Kyoto ambitieux.

Merci beaucoup